



N° d'agrément : 6 819
Commune de St Paul de Varces

**COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 4 avril 2014 ET DE LA REUNION DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 4 avril 2014**

Les membres de l'ACCA ont été convoqués par affichage au lieu habituel de la mairie 10 jours avant la tenue de l'assemblée.

Une copie de la feuille de présence est jointe au compte rendu.

Il a été fait mention dans la convocation effectuée par voie d'affichage l'ordre du jour :

- renouvellement du tiers sortant du conseil d'administration
- Rapport Moral.
- Bilan financier.
- Plan de Chasse.
- Petit Gibier.
- Corvées.
- Local.
- Ball-Trap.
- Divers.

Lors de l'Assemblée Générale, il a été décidé :

- 1) **Renouvellement du tiers sortant** : sont renouvelables Mrs Jean- Luc Barneaud, Florent Trinidad, Sébastien TORSANI.

De plus, Monsieur Yves Perrin est démissionnaire.

Quatre postes sont donc à pourvoir

Appel à candidature a été fait par le Président, les quatre candidats se sont présentés :

- Monsieur Thierry CARAIL
- Monsieur Jean-Luc BARNEAUD
- Monsieur Tristan GARCIN
- Monsieur Jean Pierre COULON

Il est donc proposé l'élection de ces quatre membres.

Abstention : 0

Contre : 0

Pour :

Ont été élus à l'unanimité :

- Monsieur Thierry CARAIL
- Monsieur Jean-Luc BARNEAUD
- Monsieur Tristan GARCIN
- Monsieur Jean Pierre COULON

2) **Compte-rendu moral et financier** :

Présentation est faite des comptes pour la saison 2013/2014 ainsi que le prévisionnel pour la saison 2014/2015.

Après présentation, l'approbation desdits comptes est mise au vote.

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 28

Les comptes présentés par le Trésorier sont approuvés à l'unanimité par l'Assemblée Générale pour la saison 2013/2014, et quitus lui est donné pour sa gestion.

Les comptes prévisionnels pour la saison 2014/2015 sont adoptés à l'unanimité.

3) Prix des cartes et permanences pour les ventes

Les domaines ont augmentés mais les cartes resteront cette année au même prix que ceux votés l'année dernière en assemblée générale :

Ce qui donne les prix suivants

- 55 pour les – de 20ans,
- 75€ pour les sociétaires + 70ans,
- 105€ pour les sociétaires,
- 180€ pour les ½ étranger,
- 265€ pour les étrangers.

Abstention : 0

Contre : 0

Pour :

A l'unanimité, le prix des cartes est arrêté à :

- 55 pour les – de 20ans,
- 75€ pour les sociétaires + 70ans,
- 105€ pour les sociétaires,
- 180€ pour les ½ étranger,
- 265€ pour les étrangers.

Les permanences pour la vente des cartes s'effectueront en principe au Local de Château Grillé :

- le vendredi 5 septembre 2014 de 17h à 19h
- le vendredi 12 septembre 2014 de 17h à 19h

4) Approbation des chefs d'équipes

Il est proposé les chefs d'équipe suivants :

Equipe A : Marcel Geymond

Equipe B : Dumas Joël

Equipe C : **Bruno Plain** à la place de Monsieur BENIS

Equipe D : Christophe Barnay

Equipe E : /////////////// (anciennement équipe Yves Perrin)

Equipe F : Yves Trinidad

Equipe G : Jean Luc Barneaud

Equipe H : Sébastien Torsani

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 28

A l'unanimité , les chefs d'équipe pour la saison 2014/2015 sont :

Equipe A : Marcel Geymond

Equipe B : Dumas Joël

Equipe C : **Bruno Plain** à la place de Monsieur BENIS

Equipe D : Christophe Barnay

Equipe E : /////////////// (anciennement équipe Yves Perrin)

Equipe F : Yves Trinidad

Equipe G : Jean Luc Barneaud

Equipe H : Sébastien Torsani

5) Nombre de chasseurs étrangers

Cette année, il est proposé de limiter le nombre de cartes « étranger » à 20.

Il est précisé qu'à ce jour, pour cette année, les demandes ont diminuées.

Le Conseil d'Administration a donné son avis favorable lors de la dernière réunion après étude de la liste des demandes actuelles.

Abstention : 1

Contre : 0

Pour : 27

A la majorité, il est décidé de limiter le nombre de carte « étranger » à 20 pour la saison 2014/2015.

6) Corvées

Il est proposé de maintenir le système de récompenses aux chasseurs donnant de leurs temps et de leur sueur par l'attribution d'un bonus de points pris en compte dans le calcul d'attribution du plan de chasse Chamois et Mouflon représentant 25% des attributions.

Détail de l'attribution des points :

10 pour l'agrainage annuel des sangliers

5 points par jour pour le BT

2 points par corvée divers

2 points par corvée de sel

2 points pour parquer le maïs

2 points pour la fabrication des garennes

3 points par sortie de reprise lapins

5 points pour le fauchage

Les chefs d'équipe donneront le détail des corvées effectuées avant le 1 septembre 2014.

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 28

A l'unanimité, il est décidé de maintenir le système de récompenses aux chasseurs donnant de leurs temps et de leur sueur par l'attribution d'un bonus de points pris en compte dans le calcul d'attribution du plan de chasse Chamois et Mouflon représentant 25% des attributions.

Détail de l'attribution des points :

10 pour l'agrainage annuel des sangliers

5 points par jour pour le BT

2 points par corvée divers

2 points par corvée de sel

2 points pour parquer le maïs

2 points pour la fabrication des garennes

3 points par sortie de reprise lapins

5 points pour le fauchage

7) **Chasse du lapin**

Grace à la participation active de membres de l'ACCA, 30 lapins ont été lâchés, permettant ainsi d'organiser un repeuplement.

Il est proposé l'ouverture de la chasse au lapin 4 jours répartis en deux week end, ceux du 4 octobre 2014 au 7 décembre 2014. L'année dernière, la chasse s'était organisée sur 2 jours les 7 octobre 2013 et 02 décembre 2013.

L'affût serait interdit, la fermeture fixée à 17h.

La chasse sera limitée à un lapin par jour par chasseur.

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 28

A l'unanimité, il est décidé que la chasse au lapin sera ouverte les week end des 4 octobre 2014 et 7 décembre 2014.

L'affut étant interdit et la fermeture est fixée à 17h.

La chasse sera limitée à un lapin par jour par chasseur.

8) **Battues communales**

Il est proposé l'organisation de cinq battues communales

1er : 12 octobre 2014

2eme : 26 octobre 2014

3eme : 9 novembre 2014

4eme : 23 novembre 2014

5eme : 7 décembre 2014

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 28

A l'unanimité, il est décidé qu'en fonctions des différentes circonstances (temps, besoin de prélèvement etc), 5 battues pourront être organisées :

1er : 12 octobre 2014

2eme : 26 octobre 2014

3eme : 9 novembre 2014

4eme : 23 novembre 2014

5eme : 7 décembre 2014

9) Sécurité

Afin de favoriser la sécurité, il est proposé que l'association prenne en charge les stages de sécurité organisés par la fédération pour les chefs d'équipe (25 €).

Abstention : 0
Contre : 0
Pour : 28

A l'unanimité, il est décidé que l'association prendra en charge les stages de sécurité organisés par la fédération pour les chefs d'équipe (25€).

10) Garderie

Il est proposé qu'une remise de 10 € soit attribuée par queue de renard tué hors période de chasse.

Abstention : 0
Contre : 0
Pour : 28

A l'unanimité, il est décidé qu'une remise de 10 € sera attribuée par queue de renard tué hors période de chasse.

11) Animations

Il est proposé l'organisation d'un Ball Trap en juin 2014 et sur l'année 2015 ainsi qu'une journée boudins au premier trimestre 2015.

Abstention : 0
Contre : 0
Pour : 28

A l'unanimité, il est décidé que sera organisé un ball trap en juin 2014 et sur l'année 2015 ainsi qu'une journée boudins au premier trimestre 2015

14) Plan de chasse

Attribution et Réalisation du Plan de chasse 2013/2014

- Chevreuil 5+1=6 tué=1
- Chamois 1 cl3= tué 1
- Chamois 5 cl2 = tué 5
- Chamois 3 cl1 = tué 3
- Chamois 4 J = tué 4

- Mouflon 10M = tué 10
- Mouflon 8F = tué 8
- Mouflon 8j = tué 8
- Tétras 1 = tué 0

Demande Plan de chasse 2014/2015 ACCA et ONF

- Chevreuil 7+1=8
- Chamois 12+3 = 15
- Mouflon 25+5=30
- Tétras 1+1=2

Il est proposé que des bagues de tir indifférencié soient gardées pour les réserver à des bêtes ayant un défaut de robe ou de corne (engendrant des blessures).

Il est proposé le retour des bagues (Chamois et Mouflon et chevreuil) le 28 novembre 2014.

Celles-ci seraient redistribuées par tirage au sort chaque vendredi soir à la permanence à 18h en priorité aux équipes ayant achevé leur plan de chasse.

Si toutefois une équipe tirée au sort ne va pas chasser, à l'unanimité des membres du bureau, il pourra être décidé la non participation de cette équipe aux autres tirages.

L'objectif étant de favoriser la réalisation du plan de chasse.

Afin d'assurer le respect du plan de chasse, il est proposé le dépôt des têtes chez Jo des chamois classe 3, petits chamois et petits mouflons.

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 28

Il est décidé à l'unanimité :

Le retour des bagues (Chamois et Mouflon et chevreuil) le 28 novembre 2014

Celles-ci seront redistribuées par tirage au sort sauf les bagues chevreuil (qui elles sont retirées définitivement du plan de chasse) chaque vendredi soir à la permanence de 18h aux équipes présentes et en priorité aux équipes ayant achevé leur plan de chasse.

Si toutefois une équipe tirée au sort ne va pas chasser, à l'unanimité des membres du bureau, il pourra être décidé la non participation de cette équipe aux autres tirages.

L'objectif étant de favoriser la réalisation du plan de chasse.

Afin d'assurer le respect du plan de chasse, il est décidé le dépôt des têtes chez Jo des chamois classe 3, petits chamois et petits mouflons.

3 bagues de tir indifférencié seront gardées pour les réserver à des bêtes ayant un défaut de robe ou de corne (engendrant des blessures).

15) Chasse au chevreuil :

Cela fait plusieurs années que le nombre de bagues de chevreuil distribuées est limité.

Cette année, si nous avons un nombre suffisant de bagues, il est proposé d'attribuer une bague par équipe avec une liberté donnée au chef d'équipe de décider s'il souhaite bénéficier de cette attribution ou non.

En tout état de cause, la chasse au chevreuil sera fermée à l'occasion de la remise des bagues.

Et, il ne sera possible de tirer que des petits ou des brocards.

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 28

Cette année, il est décidé à l'unanimité :

D'attribuer une bague par équipe avec une liberté donnée au chef d'équipe de décider s'il souhaite bénéficier de cette attribution ou non.

En tout état de cause, la chasse au chevreuil sera fermée à l'occasion de la remise des bagues.

Et, ne pourrons être tirées que des petits ou des brocards.

De plus, une information auprès des agriculteurs sera effectuée afin d'éviter des décès lors de la fauche, des membres de l'ACCA se proposant de faire le tour du champ avant la coupe.

16) Jours de chasse au sanglier

Il est proposé que la chasse au sanglier sera ouverte trois jours par semaine le mercredi / samedi dimanche.

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 28

Il est décidé à l'unanimité que la chasse au sanglier sera ouverte trois jours par semaine le mercredi / samedi dimanche.

17) La vérification des bêtes

La vérification des bêtes prélevées s'effectuera au local chez Jo à Château Grillé.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h.

Le Vice - Président :

Jean-Luc BARNEAUD

Le Secrétaire :

T. BONZY

Composition du nouveau Conseil d'Administration :

Fonctions : **Nom, prénom, Date de naissance, lieu, nationalité, profession.**

Président : BONZY Thomas, 15/06/85, St Martin d'Herès, F, Avocat
1^{er} Vice-Président : BARNEAUD J. Luc 26/11/55 Gap F, adjoint territorial
Trésorier : ALBERTI Gilles, 29/05/75, La Tronche, F, mécanicien.
Trésorier-Adj. : GEYMOND Marcel, 15/11/46, St-P-de-Varces, F, retraité/ ONF
Secrétaire : Jean-Pierre COULON, 03/11/47, LAGOGNE, F, retraité.
Membres : Thierry CARAIL, 08/12/63 Grenoble, F, chef d'entreprise.
 Tristan GARCIN, 18/01/1993, St-Martin-d'Hères, F, vendeur armurier.
 BARNAY Christophe 26/01/70 Maubeuge F, salarié BTP
 COILLARD Patrick, 16/12/56, Varcès, F, responsable bureau d'études

Adresse de tous les membres du Conseil d'Administration :

38760 - St-PAUL-DE-VARCES

Composition du bureau :

Président : BONZY Thomas
1^{er} Vice-Président : BARNEAUD J. Luc
Trésorier : ALBERTI Gilles
Trésorier adjoint : GEYMOND Marcel
Secrétaire : COULON Jean-Pierre